



LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

# La justice s'autosaisit des violences électorales

Dans plusieurs circonscriptions électorales, il aurait été signalé le 10 juillet, jour du vote, des actes de violence perpétrés par certains candidats ou leurs sympathisants. Le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, a demandé aux procureurs généraux près les cours d'appel et procureurs de la République près les tribunaux de grande instance, de déclencher des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs de ces actes.

« Je demande dans tous ces cas de déclencher les poursuites utiles, d'instruire les forces de police pour les enquêtes à effectuer, lorsque ces infractions sont avérées, suivant la procédure de flagrance », a instruit le procureur général. **Page 3**



Des électeurs devant les bureaux de vote DR

APPRENTISSAGE

## Des étudiants congolais se forment aux métiers du bois

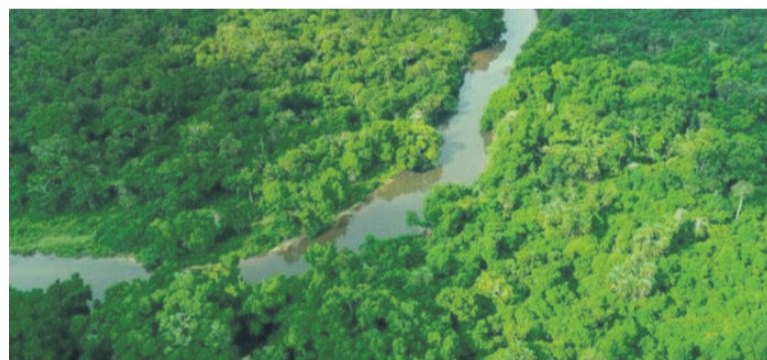


Le lancement de la formation préparatoire Adiac

Des étudiants congolais, une trentaine, vont se rendre en Chine où ils apprendront pendant cinq ans les métiers de bois tels la sculpture, le dessin et le design. Peu avant leur départ à l'université chinoise Guangcha de Dongyang, ils ont entamé, hier à Brazzaville, une session de trois mois d'apprentissage du mandarin. Il s'agit de la deuxième promotion de apprenants congolais qui effectueront le déplacement de la Chine. **Page 4**

BASSIN DU CONGO

## Les pays veulent une intégration dans la gestion des forêts



Les ministres des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) ont tenu une réunion à Libreville, au Gabon, à l'issue de laquelle ils ont adopté un plan de travail annuel budgétisé exercice 2022 et plaidé pour l'intégration sous-régionale en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers. Le Conseil des ministres de la Comifac a aussi invité les Etats à s'acquitter des cotisations égalitaires de l'année en cours, ainsi que des arriérés. **Page 5**

FOOTBALL

## La Fécofoot à la recherche d'un nouveau président

La commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a officiellement lancé, hier, l'appel à candidatures pour l'élection du prochain président de l'institution prévue pour le 2 septembre prochain. Face à la presse, le président de ladite commission, Timoléon Didier Potard Mohoussa, a défini les conditions de participation des candidats. « Il faut être actif dans un club ou une confé-

dération, dirigeant d'un club ou d'une ligue. La candidature d'un ancien joueur n'est validé que s'il est resté actif pendant les cinq dernières années », a-t-il précisé. **Page 11**

ÉDITORIAL

Chœur

## ÉDITORIAL

## Choeur

Après deux années d'éclipse imposée par la pandémie de coronavirus covid-19, le concours des chorales de Brazzaville est de retour. Du 5 au 9 juillet dernier, les décibels produits par des instruments modernes ont enflammé la salle de spectacles de l'Institut français du Congo, à l'occasion de la troisième édition, placée sur le thème « Le Congo a du chœur ».

Plusieurs ensembles musicaux de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Sibiti ont rivalisé d'adresse pendant cinq jours. Chaque groupe a pu mettre en exergue ses talents au point où les chœurs des choristes ont touché les cœurs des amoureux du chant.

L'initiative est salubre ! Elle doit être élargie à la rumba, à la musique tradi-moderne, au rapp, etc. Une fois étendu à ces formes musicales précitées, le concours aura pour objectif de les promouvoir afin d'amener les musiciens à améliorer leurs prestations.

Encore que les concepteurs du projet avaient bien pensé d'attribuer des prix aux lauréats en guise d'encouragement à la suite des résultats fournis par l'expertise d'un jury international.

Cette forme d'émulation participe non seulement à inciter les musiciens à la créativité mais également les pousse à la production des œuvres de qualité. De tels concours méritent d'être soutenus.

Les Dépêches de Brazzaville

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

## L'UA et la CEEAC saluent un scrutin apaisé

Les missions d'observation électorale de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont publié, le 12 juillet à Brazzaville, leurs rapports préliminaires sur le double scrutin des 4 et 10 juillet. Nonobstant quelques ratés constatés, les deux organisations estiment que le vote s'est tenu dans la quiétude et la paix.



Les responsables des missions d'observation électorale de l'UA et de la CEEAC publient leurs rapports préliminaires/Adiac

Dans leurs rapports préliminaires, l'UA et la CEEAC, qui ont déployé leurs observateurs à travers le pays, saluent la bonne tenue du scrutin, qui selon elles, s'est déroulé dans la quiétude, sans incidents majeurs. Les deux missions d'observation électorales relèvent en premier que la campagne électorale a été apaisée, sans invectives pouvant entacher la crédibilité du vote.

Parlant du déroulement du vote, l'UA et la CEEAC ont constaté que dans la plupart des localités enquêtées, le vote a débuté aux heures prévues, et que le personnel électoral a fait preuve d'une bonne maîtrise des procédures de vote.

« La majorité du personnel des bureaux de vote visités par notre mission était composée d'hommes, lesquels étaient identifiés à travers leurs tenues. Il en est de même pour les délégués de la Commission nationale électorale indépendante et du comité de suivi, qui ont fait preuve de compétence dans la majorité des centres de vote observés. Les forces de l'ordre étaient présentes dans la plupart des centres », a constaté la mission d'observation de l'UA, conduite par Kwesi Ahoomey-Zunu.

La mission de la CEEAC, pour sa part, a noté un fair-play au cours de la campagne électorale, les affiches des candidats n'ayant pas été arrachées. Afin d'améliorer la qualité du vote, elle a adopté quelques recommandations. Au gouvernement, la mission suggère de renforcer le dialogue politique en matière d'organisation des élections ; renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de leur permettre de bien assurer la sécurisation des votes. De même, elle demande de renforcer le mécanisme de prévention et de lutte contre les discours de haine.

« La mission de la CEEAC demande à l'administration électorale de mettre un accent particulier sur la formation des agents des bureaux de vote et de renforcer leurs capacités à la maîtrise des procédures électorales pour les arrimer aux standards internationaux en la matière. Veillez à la vulgarisation des textes électoraux et à uniformiser leur approbation ainsi que leur mise en œuvre par l'ensemble des membres des organes de gestion des élections », a suggéré la mission de la CEEAC, conduite par Gabriel Arcajo Ferreira Da Costa.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

## La justice s'autosaisit des violences électorales

Le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, dans une lettre circulaire adressée aux procureurs généraux près les cours d'appel et procureurs de la République près les tribunaux de grande instance, a demandé de déclencher des poursuites judiciaires contre les auteurs présumés des actes de violences lors des élections législatives et locales.

« Il me revient qu'à l'occasion de la tenue des élections législatives et locales, certains citoyens candidats ou sympathisants ont eu des comportements susceptibles de revêtir des qualifications pénales et, dès lors, justificatifs de poursuites au titre des articles 130 à 143 de la loi électorale ou, de manière générale, en vertu des dispositions pertinentes du code pénal », a rappelé le procureur général.

En effet, le double scrutin des 4 et 10 juillet a été émaillé de quelques violences dans certaines circonscriptions électorales à l'instar de Mossaka 1, dans la Cuvette, et Mouyondzi, dans la Bouenza, où des cas d'agressions physiques ont été signalés. « Je demande dans tous ces cas de déclencher les poursuites utiles, d'instruire les forces de police pour les enquêtes à effectuer, lorsque ces infractions sont avérées, suivant la procédure de flagrance », a instruit Gilbert Mouyabi.

« Veuillez, par courrier tournant, me rendre compte des diligences que vous aurez entreprises au cas où de tels faits se produiraient dans votre circonscription judiciaire », a conclu le procureur général près la Cour suprême.

Parfait Wilfried Douniama

## La Coraged relève un scrutin transparent

Après avoir déployé deux cents observateurs électoraux à travers le pays, le 10 juillet dernier, la Coordination nationale des réseaux et associations pour la gouvernance démocratique et électorale (Coraged) a publié, le 11 juillet à Brazzaville, sa première déclaration. Elle note un double scrutin globalement apaisé et transparent.

Dans le cadre de sa mission d'observation, la Coraged a mobilisé, le 10 juillet dernier, ses délégués à Brazzaville, Pointe-Noire, Loango, Hinda, Tchiamba Nzassi, Dolisie, Madingou, Mouyondzi, Kinkala, Kintélé, Ignié et Djambala. Globalement, l'organisation non gouvernementale a noté avec satisfaction le bon déroulement de ce double scrutin qui s'est tenu sans incidents majeurs de manière à entacher sa régularité. Elle a ainsi épinglé en bien, notamment, une campagne électorale tenue dans la paix et la quiétude ; la présence effective et non encombrante des éléments de la force publique ; la présence des délégués des différents candidats dans les bureaux de vote ainsi qu'un dépouillement effectué dans la transparence. « En conséquence de tout ce qui précède, la mission d'observation électorale de la Coraged note que les élections législatives et locales des 4 et 10 juillet 2022 ont été libres, régulières et transparentes. Elle invite les institutions en charge de la gestion des processus électoraux à redoubler les efforts afin de corriger les imperfections constatées », relève la déclaration lue par le porte-parole de l'association, Alain Nzaba.

Toutefois, la Coraged a constaté quelques dysfonctionnements qu'il faille corriger. Il s'agit notamment du non-respect des heures d'ouverture des bureaux de vote dans certains endroits. Par ailleurs, elle a salué la constance de l'Etat congolais dans le respect des délais prescrits par la Constitution pour l'organisation des élections.

Firmin Oyé

## Les victimes des violences à Mouyondzi portent plainte

Des électeurs de la circonscription unique de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, violentés, dénudés en public et empêchés de voter, le 10 juillet, ont résolu de porter plainte.

« Nous n'avons pas riposté par la force pour ne pas tomber dans le piège de nos agresseurs, les partisans du Must, qui cherchaient à tout prix des incidents à Mouyondzi. Après avoir été entendus par la police, nous avons établi des certificats médicaux qui attestent l'arrêt temporaire de travail afin d'engager la procédure judiciaire », a expliqué Francis Mapouka, un des votants physiquement blessés.

Le jour du vote à Mouyondzi centre, en effet, les électeurs se sont mobilisés nombreux pour accomplir leur devoir civique. Quelques heures après l'ouverture des bureaux de vote, des groupes de jeunes furieux se déplaçaient d'un endroit à un autre empêchant plusieurs citoyens de voter. « Vaut mieux annuler l'élection, le PCT ne peut pas gagner ici », s'écriaient-ils.

Les menaces verbales n'ont pas suffi, ils sont passés aux agres-

sions physiques. Paul Ngoma, avec sa carte d'électeur et régulièrement inscrit comme votant, a été pris à partie, déshabillé en public et a parcouru quelques mètres à pied, blessé dans son être le plus intime.

D'autres paisibles citoyens ont été agressés à domicile. Le cas de Mélanie Ngouayoyo, inspectrice du Programme alimentaire mondial dans la localité. Des jeunes surchauffés ont violé son domicile, l'accusant d'avoir un bureau de vote chez elle. « Je remplissais les rapports mensuels des cantines scolaires au moment où ces jeunes ont fait irruption dans ma maison », a-t-elle expliqué. La police est intervenue pour éviter le pire mais les documents de service ont été emportés. Les menaces se sont poursuivies jusque dans la nuit du 11 juillet dans une localité où tout le monde est quasiment parent. Les policiers et gendarmes ont agi avec dextérité pour éviter

des dégâts. Visiblement en infériorité numérique, ils ont été dépassés par les événements qui se produisaient à plusieurs endroits différents.

Bien avant le vote, lors des campagnes, le Conseil des sages et notabilités de Mouyondzi ainsi que les hommes d'église avaient pris le soin d'appeler les candidats au calme pour que le scrutin se passe sans incidents, sans querelles. La réalité des faits prouve que le message n'a pas été entendu. Les dispositions devraient donc être prises par les pouvoirs publics et les candidats eux-mêmes pour que la situation ne s'empire lors de la proclamation des résultats car des déplorables attitudes de règlement de compte semblent hanter les esprits. Les acquis de la paix doivent être préservés pour que Mouyondzi qui travaille et ravitaille puisse continuer à contribuer au développement socio-économique du pays à l'image des autres localités.

Rominique Makaya

## TRANSPORTS

## Des professionnels de la route ne respectent pas le code

Les chauffeurs en général et, particulièrement, ceux des transports en commun, notamment des taxis et bus, se permettent tout sur les routes de la ville. Les plaintes des citoyens sont légion quant au mauvais comportement et au non-respect du code de la route par ces usagers considérés comme des professionnels qui doivent logiquement donner un bon exemple aux autres.

D'après les citoyens, des faits reprochés aux chauffeurs, en général, deviennent récurrents dans la ville de Pointe-Noire. Bon nombre d'entre eux brillent par le non-respect du code de la route et ont tendance à transmettre cette mauvaise façon de faire aux autres usagers, ce qui dérange et inquiète la population.

« C'est vrai que tous ne sont pas pareils et qu'il y a des exceptions mais en général, les chauffeurs de taxis et surtout de bus se fichent des autres. Quand ils sont stationnés quelque part, ils se permettent de démarrer aussitôt après avoir cligné, s'arrêtent brusquement et sans clignoter lorsqu'ils sont interpellés par des clients. Si vous ne faites pas attention ou n'êtes pas prompts à réagir, ils vous poussent à la faute ou occasionnent des accidents », déplore Christian, chauffeur de voiture d'une société de la place. Quant à Mme Itoua, elle plaide pour les piétons. « Les chauffeurs ne respectent pas les piétons et les élèves en tenue. Rares sont ceux qui s'arrêtent au niveau des passages piétons. Quand ils roulent, ils ne respectent pas la distance requise », déplore-t-elle.

A Pointe-Noire, certains quartiers tels Fond Tié-Tié sont mêmes considérés comme des « jungles » où le plus fort gagne. Car, selon certains Pontenegrins, les chauffeurs particuliers ont l'obligation de conduire prudemment et de faire preuve de maîtrise face au

comportement exagéré des chauffeurs de transports en commun, particulièrement des bus, à leurs critiques déplacées et même à leurs insultes. Certains en viennent même aux mains.

Une jeune femme habitant Fond Tié-Tié et ayant requis l'anonymat s'insurge contre ces manières : « Ces chauffeurs se prennent pour les maîtres du volant et des routes de la ville. Ils donnent l'impression que l'Etat congolais les a construites d'abord pour eux. Non, c'est pour tout le monde, c'est un bien public qu'il faut respecter. Ils font pire sur les voies en terre oubliant qu'il peut y avoir des enfants ou des jeunes qui y ont pris l'habitude de jouer au football, faute d'espace de sports ».

La population déplore aussi le fait que ces chauffeurs de transport en commun, considérés comme des professionnels de la route, manquent souvent de patience. « Ils sont toujours pressés et impatientes. Ils font des dépassements dangereux et se faufilent entre les voitures en cas d'embouteillage et quand vous traînez un peu devant eux, ils se mettent à klaxonner comme s'il y avait le feu derrière eux », regrette-t-on.

Autres faits reprochés à ces chauffeurs, le genre de compétitions auquel ils se livrent parfois, comme explique Solange, mère de famille : « Ils font des rallyes. Ces chauffeurs n'aiment pas que les autres les dépassent. Quand vous cherchez à les dépasser dans

le respect du code, ils vous bloquent la route comme si vous étiez leur adversaire. Ils veulent toujours montrer qu'ils sont meilleurs que les particuliers alors que ce n'est pas souvent le cas. Un jour, j'étais dans un bus qui a failli faire un accident à cause de ce genre d'imprudence. Ces chauffeurs oublient qu'en faisant cela, ils mettent non seulement leur propre vie en danger mais aussi celle des passagers qui sont à bord de leurs engins ».

La raison donnée par certains chauffeurs de transports en commun, c'est qu'ils sont parfois amenés à rouler vite pour rattraper le temps et atteindre les recettes. Mais pour le vieux Ignace, « rien ne sert de courir, il faut partir à point ». Il exhorte au respect du code de la route pour le bien de tous : « Ils courent derrière le temps pour gagner plus d'argent et atteindre les recettes mais s'ils font un accident, l'argent et le propriétaire du véhicule vont rester et eux iront au cimetière. Celui qui a fait le code de la route n'est pas bête. Respecter le code de la route, c'est se protéger et protéger les autres. Ce n'est pas pour rien qu'on va à l'auto-école avant d'avoir son permis de conduire, sinon tout le monde serait chauffeur et ceux qui ont appris doivent respecter les règles et donner le bon exemple ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## MÉTIERS DU BOIS

# Trente étudiants congolais débutent leur formation avec les instructeurs chinois

Des jeunes étudiants aux métiers du bois ont entamé, le 12 juillet à Brazzaville, une formation à distance de trois mois en langue chinoise, avant de se rendre en Chine, à l'Université Guangcha de Dongyang, pour y être formés à la sculpture, au dessin et au design sur bois.

Le conseiller administratif et juridique de la ministre de l'Économie forestière, Guy Christophe Bienvenu Babela, a donné le coup d'envoi de la formation préparatoire des jeunes congolais en langue chinoise. Les apprenants, qui représentent la deuxième vague des étudiants aux métiers du bois, vont s'exercer à la pratique du mandarin et à la connaissance du pays d'accueil durant environ douze semaines en attendant leur départ pour la Chine.

Les étudiants bénéficieront d'une formation de cinq ans en Chine, essentiellement sur la sculpture et le design sur bois. « La formation des étudiants au sein de l'université technique se fera exclusivement en langue chinoise (...) Nous avons voulu que cette formation se fasse en ligne pour permettre aux enfants d'entrer dans le bain et de mieux s'adapter avec leurs



Le lancement de la formation préparatoire Adiac

formateurs », a indiqué Guy Christophe Bienvenu Babela, réitérant l'engagement des autorités congolaises en faveur de l'employabilité des jeunes et la diversification de l'économie nationale.

L'offre de formation, soulignons-le, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu entre la ministre de l'Économie fo-

restière, Rosalie Matondo, et l'université chinoise, à travers la société forestière Sefyd basée dans le nord Congo. « Cette formation est prise en charge par l'État depuis le matériel didactique, les frais d'hébergement, les frais de voyage. Tout est pris à 100% en charge par le budget de l'État congolais », a assuré le conseiller administra-

tif et juridique. Jolda Gédéon Onanga est l'un des étudiants de la première promotion de l'université technique de Dongyang. Il a été sollicité pour partager son expérience avec les nouvelles recrues. « On a appris de nouvelles choses, ce qui nous permet aujourd'hui de nous tenir devant eux pour pouvoir leur montrer de bonnes

orientations. Le début n'a jamais été facile ; s'ils manquent cette étape, l'arrivée sur place ne sera pas aisée pour eux. C'est la raison pour laquelle nous avons été sollicités de venir leur faire part de notre expertise dans ce domaine », a-t-il confié.

Le départ des étudiants congolais pour la Chine a été retardé en raison de la recrudescence de la pandémie de covid-19. Pour cela, l'université partenaire a remis du matériel didactique, le 17 juin, au Fonds d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, en vue de la préparation des futurs artisans. Les kits composés de trente ordinateurs Laptop HP, de deux projecteurs, d'une imprimante photocopieur, des tables bancs, des papiers, des cahiers et autres supports sont destinés à la formation préparatoire à distance des futurs étudiants.

Fiacre Kombo

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

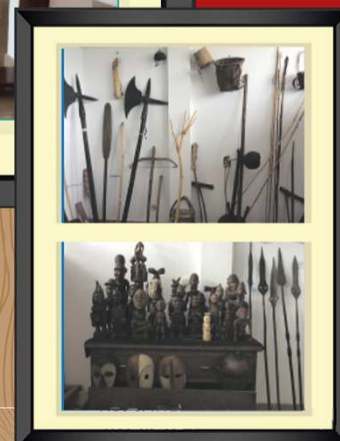
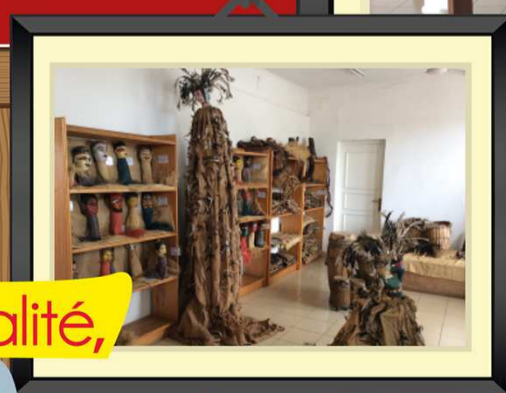
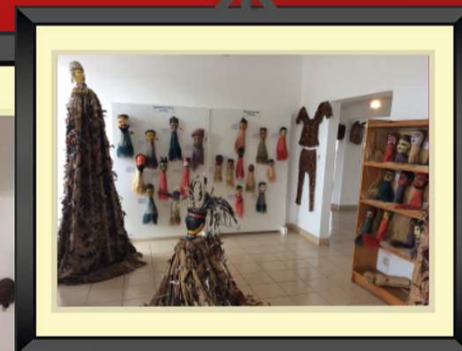
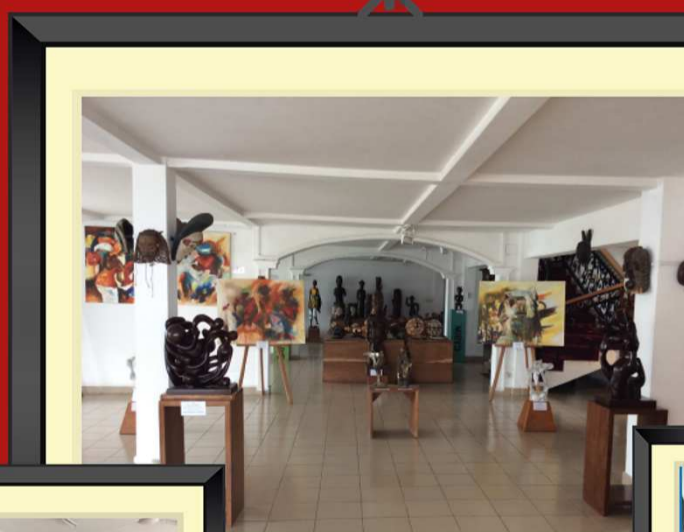
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## BASSIN DU CONGO

# Les Etats membres déterminés à renforcer leur mécanisme de conservation

La session extraordinaire du Conseil des ministres en charge des forêts des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) s'est tenue le 9 juillet, à Libreville au Gabon, à l'issue de laquelle a été adopté le Plan de travail annuel budgétisé 2022 (PTBA). Les participants ont milité en faveur de l'amélioration de l'intégration sous-régionale en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

Le Conseil des ministres des pays membres de la Comifac a adopté le PTBA-2022 ; le projet budget annuel de la Comifac ; le rapport annuel de 2021. La Banque africaine de développement a été retenue conformément à la déclaration de Tunis 2008 comme structure de gestion des fonds annoncés. S'agissant de la situation, les contributions égalitaires et les dettes de la Comifac, les ministres ont invité les pays membres à s'acquitter des contributions égalitaires 2022 ainsi que des arriérés afin de garantir le bon fonctionnement de ladite institution. Ils ont, par la même occasion, soutenu la nécessité pour la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) d'appuyer davantage la Comifac afin de lui permettre de développer des programmes et projets avec impacts qui résolvent les pro-



Les panelistes/DR

blèmes réels de la population. Selon Honoré Tabuna, commissaire en charge de l'Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural de la CEEAC, cette séance de tra-

vail a été l'occasion pour les participants d'examiner les questions prioritaires relatives à la vie de la Comifac. Il a alors saisi cette opportunité pour souligner l'importance que revêt le secteur forêt-viron-

nement en raison de sa contribution au renforcement de l'intégration sous-régionale en matière de conservation et de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers.

« Je me réjouis de la tenue

de cette session en présentiel, un an après la prise de fonction de la nouvelle équipe dirigeante. Elle marquera une étape importante de la vie de la Comifac dont la survie est tributaire de la mise en œuvre effective des résolutions issues de cette session », a déclaré le président en exercice de la Comifac, Jules Doret Ndongu.

La session extraordinaire du Conseil des ministres en charge des Forêts des pays membres de la Comifac a connu la participation des représentants de la CEEAC, la facilitation de la République fédérale Allemande du PFBC, du Congo, du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Tchad et de Sao Tomé-et-Principe.

**Gloria Imelda Lossele**

## ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

## Le gouvernement accompagne des groupements de Malolo

Dans l'attente du lancement de la campagne agricole en septembre prochain, la Zone agricole protégée (ZAP) de Malolo, dans le district de Louvakou, département du Niari, bénéficie actuellement d'un appui du gouvernement en tubercules de manioc sur 100 ha pour permettre aux différents groupements de produire du fofou.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a mis en œuvre le programme manioc dans le cadre du projet ZAP. « Le manioc que nous transformons provient actuellement de la société Saco. C'est le gouvernement,

à travers le ministre Paul Valentin Ngobo, qui est allé solliciter de cette société 100 ha pour la vingtaine de groupements qui sont ici. Nous sommes tenus d'aller tout le temps prendre le manioc là-bas pour venir

le transformer », a expliqué la présidente du groupement « Consommons congolais », Marie Thérèse Ngoma.

En effet, les premiers sacs ont commencé à sortir sur le marché. Ceci à la grande satisfaction des producteurs qui

apprécient ce financement en nature de la part du ministère en charge de l'Agriculture. « Le but de cette opération est de vouloir donner à manger aux Congolais. Le fofou est en train d'être chargé dans les sacs qui partiront sur le marché à Dolisie, dans un premier temps. Mais, nous n'allons pas rester là, cette activité va continuer. Le prochain tour, ce sera Pointe-Noire ou Brazzaville juste pour que les Congolais aient de quoi manger », a indiqué un autre responsable.

D'autres jeunes trouvés sur la ZAP de Malolo ont remercié le gouvernement qui leur a accordé cette chance pour prendre soins de leurs familles. « J'apprécie tellement le projet des ZAP qui permet aussi de créer des emplois d'une manière ou d'une autre. Par exemple, je ne suis pas là en qualité

d'agriculteur mais d'électricien. A travers ce projet, j'ai eu aussi mon compte, il y a eu des peintres qui ont travaillé, du coup, cela crée beaucoup d'emplois », a laissé entendre un électricien qui a travaillé pour le compte du forage d'eau.

Au moment où l'eau se fait rare dans cette zone à cause de la saison sèche, le gouvernement a mis à la disposition des groupements un forage moderne. Le but étant de faciliter le travail. Notons que le prix du manioc ou d'un sac de fofou reste encore élevé dans les grandes villes du Congo. Ainsi, avec le projet manioc, le ministère de l'Agriculture entend renforcer la production de cet aliment de base très prisé par les Congolais. Un engagement traduit en acte dans les différentes ZAP où la culture du manioc reste aussi une priorité.

**Parfait Wilfried Douniama**



AGRICULTURE: ZAP DE MALOLO / NIARI  
TRANSFORMATION DES TUBERCULES DU MANIOC EN COSSETTES

Les tubercules de manioc seront transformés en fofou/DR

## ENTREPRISES PUBLIQUES

## La relance de la Socir SA à l'ordre du jour

Une commission spéciale composée des délégués des parties prenantes est en passe d'être mise en place afin de dresser l'état des lieux et d'élaborer le Plan de relance de la Socir SA, incluant la production des émulsions de bitume.

L'information est ressortie du 61e conseil des ministres qu'avait présidé le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, le 8 juillet, en visioconférence. Cette thématique a figuré en bonne place dans la traditionnelle communication présidentielle en ouverture aux débats et a fait l'objet d'une attention soutenue au regard de l'intérêt que revêt la remise en service de la Socir SA et de l'usine de production des émulsions de bitume. Il s'agit là tout simplement de la matérialisation d'une recommandation formulée lors du 54e conseil des ministres, tenue le 20 mai dernier. Pour le président Félix-Antoine Tshisekedi, la nécessité et l'urgence s'imposent aujourd'hui afin de donner corps à cette recommandation eu égard aux dividendes que pourrait en tirer le pays.

Cette relance, a-t-il indiqué, devrait permettre à la Socir SA de jouer son rôle non seulement logistique, mais surtout, d'usine de raffinage du pétrole brut, en vue d'assurer l'approvisionnement du marché national en produit pétroliers. Et, parallèlement, les deux autres unités de production d'émulsions de bitume neuves, une fois mises en service, permettront la fabrication journalière de 1000 tonnes de bitume.

La ministre d'Etat, ministre du Portefeuille a été instruite d'accélérer le processus devant aboutir à l'installation d'une commission spéciale censée booster ce projet salvateur pour le pays. En attendant, un rapport y relatif devrait être soumis prochainement au conseil des ministres.

Atain Diasso

## COOPÉRATION

## Catherine Colonna et Sébastien Lecornu en visite au Niger et en Côte d'Ivoire

La cheffe de la diplomatie française, Catherine Colonna, et le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, se rendront au Niger et en Côte d'Ivoire, le 15 juillet. Un premier déplacement largement consacré à la réorganisation du dispositif militaire français au Sahel.

Les visites des deux personnalités interviennent après le départ de la force spéciale française Barkhane et la force européenne Takuba du Mali, sur décision du nouveau gouvernement, dirigé par le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. L'objectif est de redéfinir les contours de la présence militaire française au Sahel avec les partenaires locaux, et de montrer que cette présence est également axée sur les questions de développement, mais aussi de témoigner de la solidarité et de la disponibilité de la France pour répondre aux demandes exprimées par le Niger, en matière d'aide humanitaire, de soutien à des projets concrets au service de la jeunesse et de l'emploi, ainsi que d'appui aux forces de sécurité nigériennes dans la lutte contre le terrorisme.

« J'aurai l'occasion, avec la ministre (des Affaires

étrangères) Catherine Colonna, de me rendre au Niger dans les jours suivant notre fête nationale (le 14 juillet, ndr). Je me rendrai également à Abidjan », avait auparavant annoncé, le 7 juillet, Sébastien Lecornu devant la commission défense de l'Assemblée nationale, en soulignant la nécessité de « réaffirmer un agenda de sécurité en Afrique ».

Au Niger, les Français maintiendront plus d'un millier d'hommes et des capacités aériennes (trois avions de chasse, six drones armés, quatre à six hélicoptères) pour fournir un appui feu et du renseignement dans le cadre d'un « partenariat de combat » avec les forces armées nigériennes, déployées avec 250 soldats français à proximité de la frontière avec le Mali pour lutter contre les jihadistes.

Catherine Colonna et Sé-

bastien Lecornu seront reçus par le président nigérien, Mohamed Bazoum, et s'entretiendront avec leurs homologues respectifs, Hassoumi Massoudou et Alkassoum Indatou. Ce sera aussi l'occasion d'aborder le sujet de la Grande muraille verte. Puis, ils visiteront notamment un centre de santé où interviennent, avec le soutien de la France, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations unies pour l'enfance afin de lutter contre l'insécurité alimentaire.

En Côte d'Ivoire, les Forces françaises comptent quelque 900 hommes, chargés d'appuyer et de soutenir les opérations en Afrique centrale et de l'Ouest, et de mettre en œuvre un partenariat militaire avec Abidjan.

Noël Ndong



### OUVERTURE DES LIGNES

## ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne  
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
tous les

**JEUDIS**

[www.oceandunord.com](http://www.oceandunord.com)  
[contact@oceandunord.com](mailto:contact@oceandunord.com)

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

## COOPÉRATION RDC-FRANCE

# Le ministre de la Santé visite le laboratoire biomédical Inovie

Après la réunion stratégique du Fonds mondial à Genève, en Suisse, le ministre congolais de la Santé, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a visité le laboratoire biomédical Inovie à Montpellier, en France, dans le cadre d'un projet important pour le secteur en République démocratique du Congo (RDC).

Le séjour en France du ministre de la Santé s'inscrit dans le cadre du rapprochement des potentiels partenaires en vue de l'appui à l'ambitieux programme du Chef de l'Etat axé sur la Couverture santé universelle dont il doit traduire en application sous la conduite du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

Le groupe Inovie est une firme biomédicale française en pleine extension internationale. Actuellement, il est en train d'installer un grand laboratoire d'analyse biomédicale à Kinshasa. Il s'agit d'un projet qui impactera visiblement le système sanitaire congolais. Ses dirigeants ont donc tenu à inviter personnellement le ministre Jean-Jacques



Le ministre de la Santé milite pour la Couverture santé universelle DR

Mbungani Mbanda afin de lui faire visiter leurs usines, mais aussi et surtout lui ex-

pliquer tout le contour de ce projet qui devrait fonctionner dans les mêmes

conditions que celui de Montpellier, avec les mêmes spécificités techniques.

Déjà, le 11 juillet, le numéro un de la santé en RDC a visité les installations de ce laboratoire pour se faire une idée globale de son fonctionnement et de ce qui sera construit à Kinshasa. Très déterminé à répondre positivement aux missions lui assignées par le gouvernement et aussi à marquer son passage à la tête de ce méga ministère, Dr Jean-Jacques Mbungani, qui revient d'une importante réunion du Fonds mondial à Genève, a daigné palper du doigt le pragmatisme de ce grand projet qui s'installe à Kinshasa. Question d'accompagner la vision du président de la République qui consiste à répondre au besoin sanitaire de la population congolaise.

**Blandine Lusimana**

## CLIMAT DES AFFAIRES

# Une deuxième réunion d'évaluation des réformes autour de Félix Tshisekedi

Les dix-sept ministres concernés par les réformes en cours se sont retrouvés, chacun dans son secteur respectif, le 11 juillet autour du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans le cadre de la réunion de suivi-évaluation des réformes et assignations ministérielles initiée par la cellule du climat des affaires en République démocratique du Congo (RDC).

Pour cette deuxième rencontre, il a été de nouveau question de scruter les possibilités d'attirer les potentiels investisseurs tout en cherchant à améliorer l'action des ministères sectoriels concernés par les réformes. A en croire le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, qui s'est exprimé à la presse, une évaluation a été faite à la lumière des recommandations ayant découlé de la dernière réunion. Il a reconnu que des avancées notables ont été enregistrées dans plusieurs secteurs, citant au passage le commerce extérieur, les affaires foncières et autres, sans en donner plus de détails.

Et par rapport aux points qui nécessitent une plus grande implication, le ministre Pa-

trick Muyaya a indiqué que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, « a eu l'occasion de redonner des instructions aux ministres à travers sa communication pour que chacun, dans le point le concernant, puisse s'assurer que le travail a été fait et que dans l'évaluation attendue au mois d'octobre prochain, qu'il y ait des rapports détaillés des progrès réalisés ».

Des instructions ont été multiples et diversifiées selon les secteurs ciblés, a reconnu le porte-parole du gouvernement. Du contrôle des services aux frontières actuellement gangrenées par l'afflux des entités parasites au prélèvement du Smig, en passant par l'emploi, le travail, la prévoyance sociale, et les taxes liées au revenu, tout

a été passé au peigne fin au cours de cette réunion, a-t-il assuré. Il en est de même de l'harmonisation des services de la Direction générale des migrations et ceux du ministère du Travail, mais aussi, d'autres sujets liés aux affaires foncières, à l'énergie, au budget et aux finances, à l'intérieur etc. Aucun secteur n'a été éludé. Dans les prochains jours, on en saura un peu plus de ce qui a été convenu, a-t-il précisé.

Rappelons que lors de la réunion du Conseil des ministres du 10 décembre 2021, le chef de l'Etat avait annoncé une évaluation trimestrielle, et en réunion restreinte, de l'état de la mise en œuvre des réformes et assignations ministérielles dans le domaine du climat des affaires en RDC.

**Alain Diasso**

## DISPARITION

# Décès du journaliste sportif Patrick Lupika

Ancien journaliste sportif à «Digital Congo TV» émettant à partir de Kinshasa, Patrick Lupika Kabwisi est décédé le 9 juillet à Ottawa, au Canada. La nouvelle de son décès a été confirmée par sa famille.



Diplômé de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Lubumbashi, Patrick Lupika est passé par «Kyondo Radio télévision» de Lubumbashi, avant de rejoindre «Digital Congo TV» en 2014. En compagnie de David Ndala, ils ont commenté des matches du championnat national de football de la République démocratique du Congo. Talentueux, chaleureux et professionnel, il a aussi été correspondant régional de «Canal Plus» pour le magazine sportif «Talents d'Afrique», succédant à Charles Mbuya, avant de faire un break, émigrer à Ottawa, au Canada, où il vivait depuis six mois.

Dans un témoignage, il confiait à un proche qu'il se plaisait beaucoup dans sa nouvelle vie. Il poursuivait ses études dans cette ville canadienne pour l'obtention d'un master, jusqu'à cette tragique noyade dans une piscine. Paix à son âme.

**Martin Engimo**

ONYCOM PRÉSENTE

**CONCERT**

30  
JUIL  
17H

BRAZZAVILLE

📍 PALAIS DES CONGRÈS

**FALLY IPUPA**

STANDARD TICKET: 10.000 FCFA

CONTACTS : +242056268856 / +242068016527



## RUMBA MOKILI MOBIMBA

# Roga Roga et Reddy Amisi épatants

Les prestations impeccables des deux stars ont fait de la soirée du 8 juillet la meilleure des trois organisées à la Place de la Gare et contribué largement à un écho favorable du Festival qui a connu une affluence plus importante le week-end.

Chapeau bas à Bailo Canto qui, a reconnu la technique, a équilibré les instrumentistes. « À sa montée sur scène, Reddy Amisi a tout de suite, d'une oreille exercée, sa justesse et finesse a réglé pas mal de choses », nous a-t-on dit. Au meilleur de sa forme, le leader de La casa do canto avait à suffisance préparé le terrain à Roga Roga créant déjà une superbe ambiance. Lui succédant, le chanteur brazzavillois est parti sur la même lancée et a mis littéralement le feu à la Place de la Gare, électrique était l'atmosphère.

Sous le charme de la prestation de Roga Roga, les Kinois ont tout de suite partagé leur ravissement au Courier de Kinshasa. « Il nous a plu de bout en bout car il a su rendre hommage à toute la beauté artistique de la musique congolaise. L'on ne s'attendait pas à une telle prestation de la part d'un Brazzavillois », a témoigné un groupe de jeunes. Les mélomanes, pour la plupart sans être à la base fans inconditionnels



Roga Roga et Reddy Amisi ont assuré sur la scène de Rumba Mokili Mobimba (Adiac)

de Roga Roga ou de Reddy Amisi ont, à l'unanimité, jeté des fleurs aux chanteurs. Du patron d'Extra Musica, nous a dit Charly, un jeune kinois rencontré le lendemain : « L'ambiance était totalement prodigieuse, il a été extra. Nous avons eu droit à une rumba parfaite. Une symbiose, une synchronisation entre l'orchestration, les danseurs et le leader du

groupe impeccable. Le public a répondu à toutes les chansons. Mais surtout au rythme endiablé de Bokoko. Personne ne voulait qu'il quitte le podium. Il aurait dû être le dernier pour avoir été le chef d'œuvre de cette soirée ».

La technicité de Roga Roga a été, sans conteste, un des ingrédients qui ont justifié la forte impression

qu'il a faite sur le public hétéroclite venu au Festival le 8 juillet. « La justesse vocale de ses chanteurs était juste impressionnante, nous avons apprécié l'hommage qu'il a rendu à certains de nos musiciens », a dit le mélomane précité. L'autre bon point qu'a marqué le chanteur brazzavillois c'est d'avoir abordé le sujet de l'heure : « Il a manifesté de l'intérêt à l'ac-

tualité de la RDC, il a soutenu le combat de nos vaillants Farde dans l'est du pays. Son message de soutien à toutes les forces vives de la RDC a prouvé son empathie. Le Congo-Brazza et le Congo-Kinshasa est un même peuple », nous a-t-il affirmé. Et de conclure : « Roga Roga aurait dû être le clou de la soirée. Héritier Watanabe lui a succédé et n'a proposé que des ballades de la rumba classique, n'a servi aucun seben de sorte qu'il n'a pas pu maintenir la chaleur. Il a fait baisser d'un cran l'ambiance et n'était pas à la hauteur, du moins pas comme nous l'espérions ». Quoiqu'il en soit, ses fans à lui, l'ont soutenu et ensemble, ils ont fait durer le moment pour essayer de donner la réplique à ses deux estimés aînés sans vraiment y parvenir. Forcée à la faveur d'une carrière plus étendue que le jeune, la longue expérience de la scène et de leur pratique musicale a fait ses preuves.

N.M.

## Une clôture mémorable

Le show du Grand Mopao a mis un point final au Festival qui avait investi la Place de la Gare offrant à de nombreux mélomanes kinois de parcourir toutes les époques de la rumba des origines à son expression actuelle avec ses nouveaux chanteurs ouverts à toutes sortes d'influences musicales du monde.

Un peu restés sur leur soif à la fin, il était 1h35' quand le Quartier Latin quittait la scène, les mélomanes auraient bien voulu continuer à faire la fête alors que commençaient à s'égrener les premières heures de ce lundi 11 juillet. Manifestement, la conjonction des festivals Fire et Rumba Parade a tenu ses promesses face à un public servi presque à satiété avec des spectacles appréciés de stars internationales de Kinshasa mais pas que. Savoir que la brillante participation de Brazzaville et des jeunes à l'instar d'Innos'B qui, sans doute, était avec Koffi l'autre star qui avait drainé la foule pour la clôture.

Bouclé avec la prestation de Koffi Olomide, demeuré sur la scène pendant presque trois quart d'heures, « Rumba Mokili Mobimba s'est achevé dans l'apothéose ». Telle est l'appréciation personnelle du directeur artistique du Festival Rumba Parade, Brain Tshibanda, grand mélomane et féru de rumba dont il porte d'ailleurs toujours le badge et œuvre avec grand zèle dans les coulisses pour sa préservation et sa promotion.

Pour ce qui est de la participation de la toute jeune génération, Ibrator Mpiana, Gally Garvey, Maria Milagros, Brain Tshibanda s'est montré très enthousiaste. Il a dès lors confié au Courier de Kinshasa : « Nous avons trouvés extraordinaires les jeunes. Ils

ont offert des spectacles très intéressants ». Et de leur côté, « les stars connues n'ont pas démerité », s'est-il encore bien plus réjoui. De nous raconter avec enchantement : « Brazzaville était de la partie avec Roga Roga qui nous a gratifiés d'un spectacle merveilleux. Reddy Amisi aussi a livré un spectacle très propre, très professionnel ». Et, de renchérir avec un large sourire : « Quoiqu'inconnu du large public ici, Djason nous a complètement impressionné par son show ».

Les bons vieux classiques ont trouvé leur place dans le vaste répertoire offert le long de Rumba Mokili Mobimba, un aspect qu'a relevé le mélomane susmentionné. « C'était bon d'écouter les jeunes de R. Liziba. Ils nous ont fait revenir dans l'ancien temps, cette belle époque des pères de la rumba. Chimelle aussi a été superbe », a-t-il dit. Sensible à toute la chimie autour des chanteurs, Brain nous affirmé : « J'ai bien aimé la partie technique. Il y a eu des sons incroyables. La qualité du son rendue surtout du côté du podium Kawuka, il était impeccable ».

### Un grand public

Promoteur de Fire, Didier M'Pambia, lui, s'est bien satisfait de la réponse du public. « Les expatriés présents dont l'Ambassadeur belge sont restés jusqu'à la fin montre que cette musique



Koffi Olomide à son show de clôture à Rumba Mokili Mobimba (Adiac)

suscite un réel engouement. Un vif intérêt pour cette musique dont il faut continuer activement la promotion », nous a-t-il affirmé non sans fierté. De son côté, Brain de Rumba Parade a noté : « Le public a honoré sa musique. J'ai remarqué que comparé aux autres éditions précédentes, celle-ci a drainé un très grand public. Cela m'a fait grandement plaisir ».

Didier M'Pambia s'est montré assez à cheval sur les couleurs originelles de cette musique. Il a partagé son avis que « si sa promotion n'est pas assurée, la rumba risque de prendre une tout autre tangente. Ce, à l'instar de cette pratique somme

toute originale appelée « rumba 2.0 » qui va dans une direction différente, plus afro-pop et se mélange avec la musique américaine ». Pour lui : « Il faut préserver la rumba originale tout en ne l'enfermant pas, quitte à veiller à lui laisser déployer ses ailes vers d'autres publics et créer de nouveaux styles musicaux ». Brain quant à lui, met un certain bémol : « Nous avons découverts d'autres jeunes qui me paraissent intéressants et valent la peine d'être encadrés et suivis ». Son opinion, dit-il en sus : « Beaucoup de gens se demandent si cette rumba va disparaître. Moi je réponds, non. L'on remarque deux tendances

distinctes. Celles des jeunes qui se ressource et les autres qui proposent des combinaisons aboutissant à des métissages avec d'autres genres musicaux. Le flambeau continue d'être porté par les premiers, la rumba ne peut donc pas disparaître. Elle a encore une longue vie, de longs et joyeux jours devant elle ». Notons que, depuis sa création, la rumba change de robe à la couleur des influences des frontières qu'elle traverse mais ne se laisse pas apprivoiser totalement, ce qui constitue aux yeux de plusieurs mélomanes attachés à son originalité, un atout de taille pour sa préservation.

Nioni Masela

## FOOTBALL TRANSFERTS

# Kiassumbua signe à Bellinzona, Meschak Elia reste à Young Boys, Nsakala quitte Beskitas

Le mouvement de transferts continue du côté des footballeurs congolais en cette période de mercato estival...



Joël Kiassumbua trouve un club

Le gardien de but de la sélection de la République démocratique du Congo (RDC), Joël Kiassumbua (30 ans), a quitté un chômage de pratiquement deux ans, en signant à l'AC Bellinzona en D2 suisse. Ancien de Servette de Genève et Wholen dans le championnat suisse, il s'engage pour une saison et raye la mention « gardien sans club » longtemps collée à lui. Il va donc relancer sa carrière et goûter à nouveau les sensations des matches de championnat dont il a été sevré pendant un bon moment. Joël Kiassumbua va certainement être présent lors des deux prochaines journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. La RDC est dernière de son groupe composé de la Mauritanie, du Gabon et du Soudan après deux journées. Joël Kiassumbua va devoir jouer de belle manière sa partition, aussi bien en sélection en septembre prochain qu'en championnat surtout, où il doit convaincre afin d'être le numéro un.

Toujours en Suisse, l'on annonce la prolongation de Meschak Elia chez Young Boys de Berne. Le club l'a officialisé, le 8 juillet dernier, pour deux ans. Le contrat de l'ancien joueur de Mazembe devrait arriver à terme en 2024. « Le contrat entre YB et l'attaquant Meschak Elia, qui expire initialement dans un an, a été automatiquement prolongé jusqu'à l'été 2024 car l'attaquant national de la République démocratique du Congo a atteint le nombre d'apparitions décisives pour la prolongation de contrat la saison dernière », a indiqué le club sur son site officiel. Arrivé en Suisse en 2020, Meschak Elia a disputé 92 matches avec Young Boys pour 19 buts marqués et 23 passes décisives.

De son côté, le latéral gauche international Fabrice Nsakala n'est

plus officiellement joueur de Beskitas en D1 turque, après la résiliation de son contrat le 1er juillet dernier. L'ancien joueur de Troyes (France) et d'Anderlecht (Belgique) est resté pendant deux ans à Beskitas en provenance d'Alanyaspor (D1 Turquie) où il avait passé quatre saisons. Mais en novembre dernier, il a été écarté du groupe professionnel



Dylan Bahamboula a été recruté et présenté samedi 9 juillet (DR)

et la raison de cette décision n'a pas été donnée par le club. Mais l'on a ensuite appris que Fabrice Nsakala avait été puni pour avoir aimé le post d'un ancien coéquipier d'Alanyaspor sur Instagram qui célébrait la victoire de son club sur Beskitas (deux buts à zéro) en match de la 12e journée

du championnat turc. Cela n'avait visiblement pas été bien apprécié par la direction de son club. Sa prochaine destination n'est pas encore connue.

## Heradi Rashidi en D1 Suède, Sukuta Pasi au Danemark...

Le jeune latéral droit de sang congolais, Heradi Rashidi (21 ans), va jouer à Mjällby (D1 Suède) pour le reste de la saison. En effet, le club est actuellement au milieu du classement après quatorze journées, indique foot.cd. Son essai avec les U21 du club suédois a été positif. Parlant de lui, le directeur sportif Hasse Larsson de Mjällby a dit : « C'est un joueur qu'on a pu connaître et faire connaissance en toute quiétude. Il était avec nous lors de notre redémarrage de la saison d'automne et a montré ses pieds avant à la fois à l'entraînement et lors du match U21. Un joueur doté d'une très bonne vitesse et d'une bonne technique qui apportera sa contribution à l'équipe aussi bien offensivement que défensivement ». Il a porté les maillots de Dalkurd et AIK Solna en D2 suédoise, d'Ararat en Arménie avant de se



Meschak Elia prolonge



Sukuta Pasi va au Danemark

Meppen (D3 Allemagne) après son voyage en Chine, en Corée du Sud et en Thaïlande. De 2008 à aujourd'hui, il a successivement évolué à Bayer Leverkusen, son club formateur, en Allemagne où il est né, FC Sankt Pauli, FC Kaiserslautern, Sturm Graz en Autriche, VfL Bochum, Cercle Bruges en Belgique, Energie Cottbus, SV Sandhausen, MSV Duisbourg, Guangdong SCT en Chine, Seoul E-Land en Corée du Sud, Police Tero en Thaïland, et SV Meppen.

## Dylan Bahamboula rejoint Bitsindou en Ecosse

En fin de contrat à Oldham Athletic, relégué en 5e division anglaise,

Dylan Bahamboula s'est engagé pour deux saisons en faveur des Ecosseis du FC Linvingston. Samedi 9 juillet, Dylan Bahamboula a été présenté à la presse, puis, dans l'après-midi, a fait ses premiers pas officiels lors du match de Coupe face aux Albion Rovers. L'international congolais de 26 ans a signé un contrat de deux ans, avec une saison supplémentaire en option, avec le FC Linvingston, 7e de Scottish Premier League la saison dernière.

L'ancien Monégasque, qui portera le numéro 7 floqué « Moyo », va retrouver un autre Diable rouge en la personne de Scott Bitsindou

**Martin Enyimo**  
et **Camille Delourme**

## ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

# La commission électorale définit les règles de jeu

La conférence de presse animée le 12 juillet par la Commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) marque officiellement le début du processus électoral avec notamment le lancement de l'appel à candidatures pour les élections du 2 septembre.

Face à la presse, le président de la commission électorale de la Fécofoot a assuré que le code électoral sera le même que celui de 2018, précisant que les décisions de la commission sont prises en conformité avec la Fédération internationale de football association et la Confédération africaine de football, tout en s'appuyant sur les statuts et règlement intérieur de la Fécofoot. « *Aucun article n'empêche à un Congolais d'être candidat, sauf que pour être président, il faut être dans le monde du football. Il faut être actif dans un club ou confédération puis être dirigeant d'un club ou d'une ligue. La candidature d'un ancien joueur n'est validé que s'il est resté actif pendant les cinq dernières années* », a expliqué Timoléon Didier Potard Mouhoussa.

Le chronogramme de l'assemblée générale extraordinaire avec renouvellement des instances a été commenté. Après le lancement, la clôture de l'appel à candidatures interviendra le 27 juillet. Du 28 au 30 juillet, la commission électorale procédera à l'examen des dossiers de candidatures avant leur publication le 3 août. Après, la commission a retenu la période du 3 au 6 août pour la réception des candidatures. Celle du 6 au 10 août est réservée

à l'examen des recours et délibération avant la publication définitive des candidatures et du corps électoral, le 11 août. Après l'expression directe des candidats le 14 août, les candidats lanceront leur campagne électorale du 17 au 31 août. L'envoi des documents au corps électoral et la confirmation de la date et du lieu de l'assemblée générale extraordinaire électorale étant prévus pour le 18 août.

mentale des impôts, une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité, un justificatif de la fonction assurée pendant quatre ans lors des six dernières années, deux cartes photos en couleur format passeport, un certificat médical délivré aux Grandes endémies, une lettre de motivation adressée au président de la commission électorale en précisant le poste auquel on postule et un curriculum vitae.

tif de la fonction exercée dans le monde de football pendant trois ans lors des cinq dernières années d'après l'article 33-5, un engagement sur l'honneur à la liste choisie au secrétariat de la Fécofoot, un certificat médical et un certificat de moralité fiscale.

Quant aux autres membres, outre la lettre de motivation adressée au président de la commission en précisant le poste auquel on postule, la

médecine sportive doit, quant à lui, apporter un justificatif signé du directeur du centre de médecine sportive et antidopage, contresigné par le secrétaire général. Un entraîneur diplômé n'exerçant plus cette fonction dans un club doit joindre le justificatif de la fonction exercée dans le monde du football signé par le directeur technique national contresigné par le secrétaire général de la Fécofoot.

Le document souligne, par contre, qu'aucun candidat ne peut avoir moins de 25 ou plus de 70 ans au dépôt des dossiers. Ceux issus des clubs ou des ligues présenteront les procès-verbaux des assemblées générales, justifiant le pouvoir du signataire et du bénéficiaire de la pièce présentée. La commission précise, par ailleurs, dans l'article 10 alinéa 6 du code électoral, qu'une liste est validée lorsqu'elle comprend quinze dossiers complets ou onze au minimum. « Dans l'esprit de l'article 23 du règlement intérieur, tous les candidats figurant sur la liste doivent être physiquement présents dans la salle pour prétendre briguer les suffrages, ceci avant de procéder au vote, chaque candidat doit se présenter aux électeurs en déclarant son identité, se limitant aux fonctions sportives déjà occupées ».

James Golden Eloué

**« Aucun article n'empêche à un Congolais d'être candidat, sauf que pour être président, il faut être dans le monde du football. Il faut être actif dans un club ou confédération puis être dirigeant d'un club ou d'une ligue. La candidature d'un ancien joueur n'est validé que s'il est resté actif pendant les cinq dernières années »**

### Les critères d'éligibilité

Les élections prévues pour le 2 septembre se feront par liste. Le président tête de liste doit fournir une demande manuscrite adressée à la commission électorale, une liste de quinze candidats aux différents postes, un casier judiciaire datant de trois mois, un certificat de nationalité, un certificat de résidence et une copie de l'acte de naissance. Ces pièces seront accompagnées d'un certificat de moralité fiscale délivrée par la Direction départe-

Pour les vice-présidents, les dossiers des candidats comprennent la lettre de motivation adressée au président de la commission, un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de trois mois, une copie de l'acte de naissance, une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité, un certificat de résidence, un justificatif de la fonction d'enseignant « professeur certifié d'EPS » ou inspecteur « d'EPS » selon l'article 33-1 a,b,c,d) accompagné d'un arrêté de nomination, un justifica-

validation des dossiers est conditionnée par la présentation d'un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de trois mois puis une copie de l'acte de naissance, une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité, un certificat de résidence, un engagement sur l'honneur à la liste choisie et un certificat médical.

Un arbitre international n'exerçant plus doit joindre un justificatif signé du président de la corporation et contresigné par le secrétaire général de la Fécofoot. L'agent de

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE SAMBO ÉDITION 2022

### Les Diables rouges attendus au Cameroun

L'équipe congolaise de sambo représentera le pays du 16 au 17 juillet à Yaoundé, au Cameroun, à la dix-huitième édition du Championnat d'Afrique de la discipline. L'annonce a été faite par le président de la Fédération congolaise de sambo, Arnaud Ndengué.

La première délégation composée de l'entraîneur national et d'un officiel a quitté la capitale économique le 12 juillet tandis que les deux compétiteurs engagés sont attendus à Yaoundé le 13 juillet. L'information a été confirmée par le président de la Fédération congolaise de sambo, Arnaud Ndengué.

Le Congo est engagé dans deux catégories. Chez les moins de 58 kg par Junior Hounzolin Zekeye qui se déplace pour la première fois et en catégorie des moins de 79 kg par Ferlond Radich Loubaki.

Notons que le sambo est un art martial et un sport de combat créé dans les années 1930 en URSS, mélangeant principalement le judo, l'aïkido, le karaté, la boxe et la lutte (samoz). Arrivé au Congo en 2011, le sambo est la première discipline sportive dont la fédération est basée à Pointe-Noire.

Charlem Léa Itoua

## FOOTBALL

### Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 1re journée, 1re division

Entrée en matière réussie pour le Lokomotiv Plovdiv et Ryan Bidounga, vainqueurs de Pirin (2-1). L'international congolais était titulaire et a joué toute la rencontre. En position haute, sa relance rapide transperce l'équipe adverse et permet à Vitarov de servir Karagaren pour le but de la victoire.

Remplaçant au coup d'envoi, Messie Biatoumousoka est entré à la 70e, alors que le Botev Vrasta faisait match nul sur le terrain de Beroe.

Mais sur un duel avec Toungara, qui se laisse tomber pour abuser l'arbitre, l'ancien Bordelais est sanctionné d'un penalty inexistant après visionnage des ralentis. Le Malien convertit l'offrande et offre la victoire à l'ancien club de Makouta. Dur à avaler pour le promu et pour le défenseur congolais de 24 ans,



Messie Biatoumousoka a été sanctionné d'un penalty inexistant pour sa première apparition dans le championnat bulgare (DR)

qui faisait ses débuts en première division.

Suède, 13e journée, 1re division Réduit à dix à la 38e, Helsingborg s'incline à domicile face au deuxième du classement, Djurgarden

(0-2). Titulaire à son poste de latéral droit, Ravy Tsouka Dozi a été averti à la 91e. Avec seulement 6 points (1 victoire et 3 nuls), Helsingborg est lanterne rouge.

Camille Delourme

MUSIQUE

Pari réussi pour le concert de l'an 10 du Melting Crew Awards à Fontenay-sous-Bois

Pour fêter ses dix ans du Melting Crew, l'association Kimia & Co, présidée par Afouz Olongo, a offert un grand show à Fontenay-sous-Bois, près de Paris, en France. Un spectacle rehaussé par la prestation de l'artiste Roga venu droit du Congo Brazzaville.



Melting Crew Awards, Fontenay-sous-Bois, 10<sup>e</sup> édition, dimanche 10 juillet 2022

C'est l'un des spectacles à l'afrique de l'Île-de-France, mêlant musique, danse et une bonne action caritative en même temps. Les organisateurs du Melting Crew ont encore réuni près d'un millier de spectateurs, le 10 juillet dernier à Fontenay-sous-Bois. Dans une ambiance de fête et de retrouvailles de légendes de la musique, la salle Jacques-Brel a été comble malgré les sévices provoqués par la grève des transports et la hanse du contexte sanitaire affichant des chiffres de contamination à la hausse.

Les organisateurs de cette édition « Retour des légendes » ont anticipé et mis une priorité à relayer cet événement pour atteindre le maximum de spectateurs : vingt et un millions de vues sur les réseaux sociaux !

Entre autres, au programme, Roga Roga, avec son tube du moment "Bokoko" chanté dans les langues vernaculaires congolaises, tour à tour, en lari, en mbochi, en

kouyou ou en téké. Au cours de cet après-midi dominical, artistes et danseurs se sont succédé sur scène au grand bonheur du public multicolore.

De quoi admettre la réussite des efforts organisationnels réalisés par l'association Kimia & Co en partenariat avec l'association New Way et celle de Keloulou en charge de la récolte des fournitures scolaires. Tout sourire, remerciant la ville de

Fontenay-sous-Bois et le département du Val de Marne, Afouz Olongo a confié : « J'espère avoir rendu fiers mes proches et mes amis ! ...On a pris quelques cheveux blancs mais nous gardons le cap du développement de la culture afro-urbaine. Merci à mes soutiens indéfectibles et, je l'espère, à l'année prochaine!! »

Marie Alfred Ngoma

ACTIVITÉS LUDIQUES

La sixième édition de Street Contest a lieu en août

Afin d'occuper les enfants pendant les grandes vacances par des activités et loisirs sains, un tournoi de basket pour enfants âgés de 9 à 12 ans sera organisé, le 6 août, au terrain de BBS à Pointe-Noire, en face de l'ex-site de la foire.

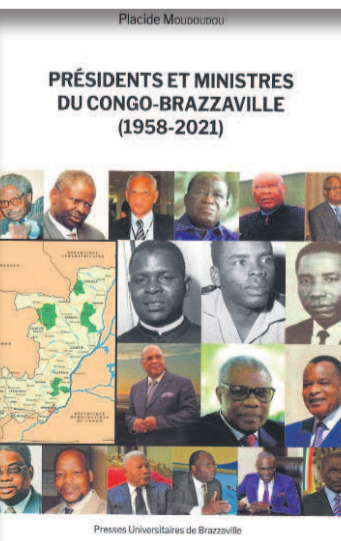
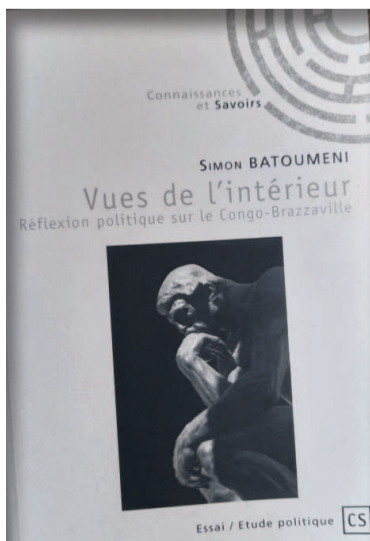
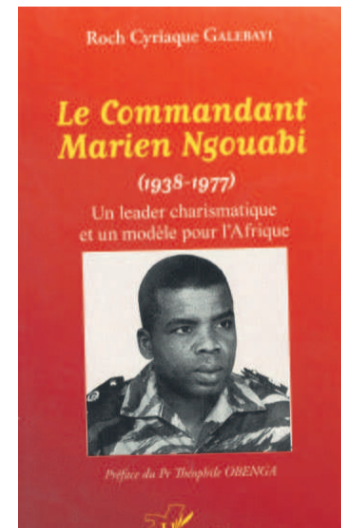
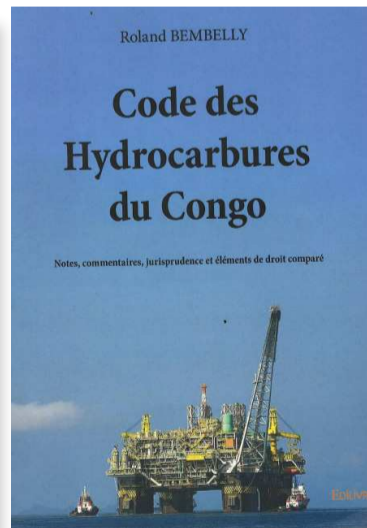
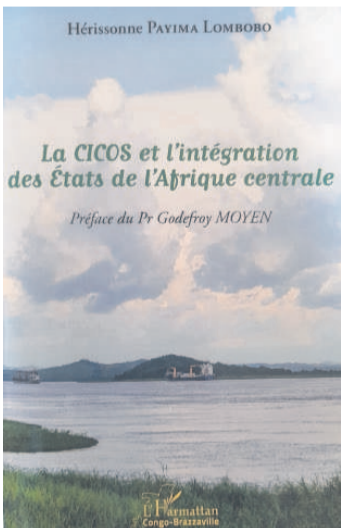
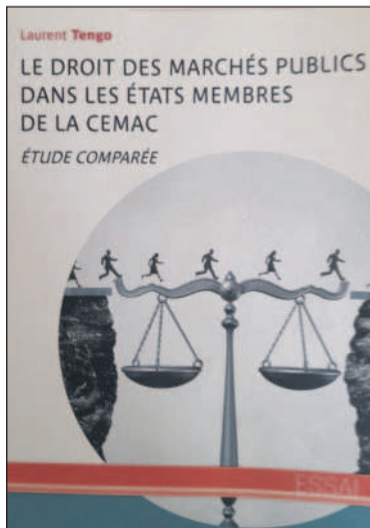
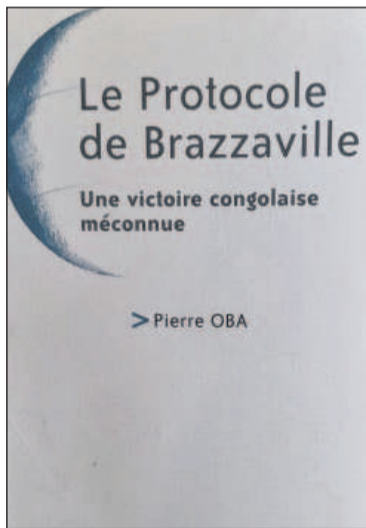
L'activité sportive et ludique est initiée par Asos, Kimia Choco et le Grand Magazine. Plusieurs autres jeux et surprises sont également prévus (danse, concours à trois points, chants et les animations diverses). Des prix et des gadgets seront offerts à la fin de l'activité aux enfants participants. Depuis plus de six ans, Abi Bamanga, président de l'association Asos, réunit la jeunesse et les enfants de Pointe-Noire autour des activités récréatives et saines au cours desquelles la bonne humeur et le sourire sont toujours présents.

Street contest vise la sensibilisation, la prévention, la création et l'émancipation des jeunes. Cette activité a aussi pour objectif de partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport. Elle est un moyen de créer une symbiose entre toutes les associations et les acteurs principaux concernant la jeunesse pour échanger, évoluer et grandir ensemble.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE



## RECHERCHE OCÉANOGRAPHIQUE

## La ministre Delphine Edith Emmanuel visite le voilier Tara

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, accompagnée de quelques chercheurs congolais, a visité, le 11 juillet, le bateau de la fondation Tara Océan, spécialisé en recherche océanographique.

Comprenant marins et scientifiques, le navire Tara poursuit sa mission entreprise depuis avril dernier qui consiste à étudier les eaux de l'océan Atlantique peu connues des scientifiques. Cette mission devra permettre de mesurer la pollution plastique de cet océan. C'est ainsi qu'après le fleuve Orange, en Afrique du Sud, la Gambie et le Sénégal, la République du Congo va subir une série de prélèvements de plastiques et de microorganismes.

Selon la ministre, l'escale du navire Tara à Pointe-Noire montre que ce bateau représente un écosystème intéressant pour les scientifiques. C'est ce qui explique la volonté du Congo, à travers son président, de faire de la recherche scientifique un acte fondamental de son projet de société.

« En plus de sa partie imagerie, ce navire comporte deux laboratoires dans lesquels les scientifiques de

*l'équipage procèdent à des prélèvements qui leur permettront d'étudier le niveau de pollution des eaux de l'Atlantique sud face au micro plastique ayant des conséquences indéniables sur le changement climatique. A cela, il faut souligner que deux chercheurs congolais embarqueront dans ce navire, ces derniers navigueront pendant un mois avec l'équipage et procéderont aux différents prélèvements. Ma présence ici témoigne de l'intérêt que la République du Congo, avec une façade maritime de 170 kilomètres, accorde à l'océanographie qui doit devoir se développer pour que nous puissions apporter notre contribution à la science », a déclaré Delphine Edith Emmanuel.*

Pour sa part, Samuel Audrain, capitaine de ce navire, a rappelé que la Fondation Tara parcourt les différentes mers du monde depuis une ving-



Le voilier Tara à quai au port de Pointe-Noire DR

taine d'années et aborde diverses thématiques.

S'exprimant pour la circonstance, Eric Bellier, chef scientifique de ce navire, a signifié qu'en plus des prélèvements d'eau, les scientifiques font aussi des prélèvements d'air en vue de comprendre le déplacement des organismes

entre la terre, l'océan et l'air. Rappelons qu'une soirée vernissage des expositions de la fondation Tara Océan a eu précédemment lieu le 9 juillet à l'Institut français du Congo, à Pointe-Noire, regroupant des chercheurs, des décideurs politiques, des représentants des organisations non gou-

vernementales, des écoliers, des universitaires et le grand public. Diverses activités sont prévues du 12 au 13 juillet à cet institut, notamment les ateliers scientifiques, les ateliers découvertes du monde invisible de l'océan, projection, une table ronde et autres.

Séverin Ibara

## JOURNÉE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Les citoyens appelés à dénoncer les cas constatés

Un focus initié par l'association internationale Action pour une jeunesse africaine solidaire (APJAS) a été organisé, le 11 juillet dans la salle des mariages de la mairie centrale de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption. Les participants ont été invités à dénoncer tout acte de corruption quel qu'il soit.

« Stratégie et mécanisme pour la gestion transparente des fonds de lutte contre la covid-19 » a été le thème de la sixième édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption, à laquelle ont pris part les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), les artisans, les responsables administratifs, la jeunesse et les invités.

Frein au développement économique, social et politique, la corruption est un fléau qu'il faut combattre avec fermeté. C'est ainsi que l'Union africaine a institué cette journée pour commémorer la signature de la « Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption » dans le but d'organiser cette lutte à l'échelle internationale. « Une pratique qui cause plus du tort dans les foyers, nos entreprises, nos relations, notre système éducatif, sanitaire, etc », a dit Arnaud Balou, président de l'APJAS. « Selon certaines



Photo de famille/Adiac

*sources, l'Afrique perd plus de cinquante milliards de dollars, soit plus de 32 000 000 000 FCFA par an en raison des flux financiers illicites. Une estimation récente de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique », a-t-il ajouté.*

Ainsi, en s'inscrivant dans la dynamique internationale de lutte contre ce fléau, au Congo, les pouvoirs publics ont pris la résolution de créer la Halc qui fait partie des fruits des dernières réformes

en la matière. Créée par la loi n° 3-2019 du 7 février 2019, la Halc, qui jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargée de prévenir et de combattre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées, à travers notamment la sensibilisation et l'éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption, ainsi que la réalisation des enquêtes et investigations sur les faits de corruption dans les secteurs public et privé, a dit Ewe

Yambi Mombili, secrétaire général de la Halc. Il a rappelé que depuis l'installation de cet organe, plusieurs actions ont été menées telles les campagnes de sensibilisation, les enquêtes et investigations afin de promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur de l'administration publique et privée.

Chef du département communication, Germain Lubota a rappelé les enjeux de cette journée qui permet à tout Africain de réfléchir sur le phénomène de corruption

et d'en faire des propositions sur les moyens de lutte et de son éradication.

Après la projection vidéo du message du président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, diffusé à l'occasion de cette journée, un échange a eu lieu sur le thème « La gestion des fonds de lutte contre la covid 19 ». Les questionnements et réactions suscités par cette question ont été abordés par les participants.

« Les antivaleurs ne resteront jamais impunies », ont répondu les membres de la Halc qui ont exhorté les participants à dénoncer tout acte de corruption quel qu'il soit. La multiplication des séances de sensibilisation et de vulgarisation des actions de la Halc a également été suggérée.

Signalons que l'association internationale APJAS est une organisation à but non lucratif visant à former et éduquer la jeunesse. A terme, elle veut être une plateforme de formation des élites africaines.

Hervé Brice Mampouya


**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

REF.N° \_\_\_\_/GCMB-R.A/R.C.B/07/2022

**Diffusion de la liste des participants à la convocation de la réunion**
**L'AMBASSADEUR  
VICENTE MUANDA**

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
01	JOSE LUZOLO ZAU	72	KISUNGU PAULINA
02	MUSSILI JOSE HELDER	73	NZONGO BEATRICE
03	MARTA PEDRO FRANCISCO	74	KILANDAMOKO FOTO ANTÓNIO
04	DOUTOR SAMY	75	MATUTUKA MADELENA
05	DE GAMA SEBASTINA NKOMO	76	MANUELA MATEUS DINA
06	MAYANITH BUMBA PEDRO DO PAULO	77	MANUEL PANZU
07	KAVUADIOKO PAULINA MFINGI	78	MABUAKA ALVARO
08	ANTÓNIO RAFAEL	79	MABUAKA MIGUEL TRESOR
09	CARLOS LOPENGO VIOLANTE	80	RANCA EDUARDO
10	PEDRO MASSANGU FIDELE	81	MACULOTIN'ALLEMBE JOÃO BOSCO
11	RAFAEL JOHN ANTÓNIO	82	NSIMBA LOZONZO
12	AFONSO KIDILU	83	MARIA KIANGANI DITUTALA
13	ANTÓNIO TOMBIA	84	EMILIO TSESULA ZOLA
14	ANTÓNIO TUMBA	85	PAKA DIEUDONNE MONGIALO
15	FABIÃO ANA MATOKO GOMES	86	PINOCK EMANUEL
16	FRANCISCO NHIMI	87	PEDRO WACKSON
17	ISABEL MOZALINA	88	KIAMBI BERÃO
18	RUBEM TATI	89	SUZE CHANTALE FORNEZA SAMPAIO
19	JOÃO PUATI	90	NANCY SAMPAIO
20	GASPAR BOA ANDRE	91	CAVALO JUSTO VICTOR
21	AFONSO KILOMBO	92	NSIMBA (MATI)
22	ANA FORNEZA SIMPSON	93	ANA GARCIA SIMÕES
23	ORFETA KUKEMBO	94	RAISSA FATO GARCIA
24	NDOMBELE BONIFACIO	95	LUSSINGA JULIENA
25	JOSE BOLO	96	NSIMBA KUBU LAMBERTO
26	ROBERTO PERERA PAMBO	97	NSINANI MARIA
27	MAWETE MIMICHE MARIA CLARA MBUCO	98	LOZOLO ANTÓNIO
28	MUISI MAKUMBO DAVID	99	LANDU NSINGI NDONGA
29	ANTÓNIO ZINGA RODRIGUES	100	FISTON NASCIMENTO
30	ASTRIDA MUZABA	101	ETIENE PUATI
31	NSIVUILA PEDRO FERNANDES	102	SUMBILA VANGA CAMILIO
32	MAYELE JEREMIAS	103	TUSEVA JULIANA
33	NSIMBA VERONICA	104	BONGA ELENA
34	KABA MODESTINA MANUELA	105	OBAYA ZOLA PRESTÃO
35	LUINDULA IZABEL	106	MANZANGA NDEKO MARIA
36	MBUNDU MADALENA	107	MATONDO MALACHIE
37	EMA MUR ZITA BRIGITE	108	LUZIZILA FUKIAWU VIVIANA
38	LUZOLO BRIGITE	109	BALENDIA MENDES FRANCISCO
39	MVUAMA GUY SERGIO	110	KIMAZOLA VICTORINA
40	LANDU SALA	111	NSIMBA INEZA
41	DIVAVA DIAMPOVA	112	MBONGO MBUAKI ANITA
42	KUSALA PEDRO	113	MIGUEL GOMMES
43	KISUNGU PAULINA	114	MANSANGA SABINA
44	ZOLA PONTECIANA	115	NDOMBASI KIABALA MIGUEL CASTELO
45	LEA ANGELA	116	MIGUEL ANDRE
46	BUNGA VITA PAULO	117	KUEDITUKA MARIA JOÃO
47	MATANU PEDRO	118	DIVAVA NSIMBA MARIA
48	EDUARDO DOS ROZADÃO	119	MANUEL NKIAMBI KUBANZA
49	BLANDINE BATSIMBA	120	NZOUZI ELIZABETH
50	MASSENGA MANANGA	121	SINOKE ANITA
51	LUFUNDUSU MAKIESE	122	DIKIZEYIKO DIAKANDA AFONSO
52	NTEMO LUVITU	123	DIAKIESE LEA ANGELE
53	NSEVIKISA LEONIDA	124	MATANU PEDRO
54	KINKELA TANGI MARIA	125	NDOMATEZO PELENDIA
55	KIAKOLA PEDRO	126	LUYEYE FAUSTINO
56	LUSOKI SUZANA	127	NSIMBA DEVES
57	DIVAVA VUANDA JOSEPH	128	NKOMBO DIVAVA VERONICA
58	LUISA AMELIA	129	MANGITUKA MATONDO ANDRE
59	MANUELE SIMÃO	130	MATUZEI INACIO
60	BUNDOLU SERGIO PEDRO	131	MAVITIDI NDONGA DELANGE
61	DIVAVA DIAMPOVA JOEL	132	MAVUNZA DELIZA
62	AFONSO MAKIZEIKO	133	MAKUNZI ALBERTO
63	LUBANZADIO FAUSTINO	134	NSUNDA PEDRO ANDRADE
64	MBUCO CELDIM	135	HONEY EMERA NSUASANI
65	PEDRO PLACIDE	136	FUMATUNDU MARCEL HERVE
66	JOHN VIANA IZABEL LIDIA	137	LOZOLO TUNUKA TIAGO
67	MATIABA PENI GABRIEL	138	LUZOLO ADELINÉ MARLEINE
68	MBALA DOMINGOS	139	ZAU LUZOLO JOSE
69	SEFU MIGUEL JOÃO	140	LUZOLO MUANDA FRANCO ALFONSO
70	LUKOKI LANDU FIDELINA	141	MAYAMBA MBEMBA
71	LUKAU SALVADA	142	MUSUNDA JOÃO
		143	NGOIE PATRICK
		144	PEDRO MANZAMBI
		145	MANZAMBI NZAMBI JUNIOR

146	KAMASUKAKO KUENDA ANTONIO	226	EYENGA BINDIMAMBU
147	NGUALA OLIVEIRA	227	LUTONADIO ANNE
148	MBONGODOS SANTOS JIGDALLAS HETH	228	EMAMUE ZITA BRIGITTE
149	LUYEYE MODESTIÃO	229	ZULU MADELENE
150	MAMPASI TUAKUDILA EDOUARDO	230	MASANGA MARIE
151	BUMBANGI ZOLA PEDRO	231	MATONDO KUENZAMBI
152	MATEUS JUNIOR	232	NTUNGO LONGO MFULU IRENE
153	MATA PEDRO	233	MASAKA KIMANGA
154	MANUIKU ELISABETH	234	WAB VIANDUKA NZUMBA
155	DIKIZEYIKO DIAKAMBA AFONSO	235	LUKOMBO MBALA MARIE
156	NDONA FUNA MIMI	236	SUZANA PAOLO
157	MUABI JOAQUIM	237	LUFUANKENDA JEANNE
158	RAUL VIEIRA LUCAS	238	SUKAMA MOANGO
159	MBOUNGA MAKIESE EXAUCE GERMAIN ZER	239	JOLIDA ISABELLE
160	PUATI INTIENE	240	LUKAU KUENZAMBI
161	LUMBU AFONSO DELFY	241	PATA MADELEINE
162	WETE MARIA	242	TIETO MAKUTULU
163	MIZERE YDA FLORIDA	243	ILDA PUATY
164	NASCIMENTO EDUARDO	244	NZINGA ROSA
165	WIMBO PEMBELE SIMAO	245	MBALA KAYI FIFI
166	LANDU NSINGI	246	KUNGA MAKIESSE ISABELLE
167	TONI KABAMBA MBALA	247	KEMBI MICHAELLE
168	NDOMBE THOMAS	248	KITEBA AUGUSTINE
169	KIADILA PATRICIO	249	LUKULU MARIE LYDIE
170	VENGA CAMILLE	250	MATUA ESPERANCE
171	MARCOS AUGUSTINO ELOI	251	MUANGA BENOITE
172	TIAGO MANTU NIVY	252	DIVANA ANTONICA
173	SIVI SOLANA	253	NSIMBA LUKEBA
174	CHRISTOPHERE EKONGA	254	KINDU ALOUBINE
175	DOMINGOS KUYA	255	MBONGO THERESIA
176	NDANDAWO KITOKO ALBERTO	256	MBONGO THERESIA
177	GAGNO KOUNZI ELISABETH	257	KIANGANI DITUTALA
178	LUVUMBU FILIPE	258	NSELO NSINGI
179	MONI MIGUELLE	259	LEMBA VAN DUREM
180	LUKULU MPWILU RUVETTE	260	MAVUIDI MADELEINE
181	NSINGI PEDRO MBALA ZAU	261	MINGIEDI RACHEL
182	TCHIBENE CECILIA FELICIDADE	262	MATONDO ADOLPHINE
183	ADIANO BUMBA	263	MAFUTA VIVIANA
184	KAPITAO MIGUEL IRVING	264	LUSOKI SUZANA
185	IPAKA SUZANNE	265	BOMBA HELENA
186	DIAKITE ASSA MADELENA	266	ELENGA BONGA
187	DIAKITE COUMBA P. PAULINA	267	ADELINA LANDO
188	PEPA ROLAND VIANNEY	268	NGUDI REGINA
189	MAMBOU EUJO	269	DAGAMA GOMO
190	MAKUINZA FILIPE	270	DESUZA LUSOKI
191	TUZIZIDILA NSAMBU GISELA	271	DJENY NKEBA
192	PELA MISSAMOU DERRICK MICHEL	272	DIAMONICA ANY
193	DOMINGOS FRANCISCO	273	CATARINA FRANCISCO
194	PURUEHNCE NZOUMBA LOUISA CHRISTELLE S.	274	OSSERE JOVANIE BRUNELLE
195	LUBANZADIO LULENDO JOÃO	275	LOUZOLO MBOUTA BENIE ANTOINETTE
196	MAFUTA CELESTINA	276	LOUZOLO ELIE
197	ANGELA MUABI KIBIMBA	277	NDINGA UMBA PRINCILIA
198	BAKALA FEROL	278	LOPINI JEAN BAPTISTE
199	BACOCO ROLANDO	279	TATY GUY SERGE ALAIN
200	CAPITÃO TUTI WESTON	280	BOUANGA KALOU NZAILOUAWO JOYCE FELISA LINDSAY
201	KOUABA HUGOR	281	MBEMBA MAURICE
202	LOMBI GAËL	282	MBEMBA NZOLAMESSO MARINETTE
203	LELO ESTHER	283	MBEMBA NZOLAMESSO KAMEM
204	LANDU NSINGI	284	MBEMBA KOUBOUNGA BRIGITTE PATIENCE
205	LUKOMBO JOÃO BATISTA	285	SITA KIAKONDO ALBENYS STEPH
206	MPEMBELE ANTONIO	286	SIKOU FRANCOIS SIMPLICE
207	MATETA YVETTE	287	MAHOUKOU RAVEL FROD
208	MOUANGA BENOITE	288	PAKA JEAN JOSEPH
209	CHARLENA LUZOLO ZAU	289	PAKA ANNE JOAQUINE
210	WASUKAMA MUANGU MAMIE	290	MAHOUKOU HYNEL FABRY
211	KUTSI NGENONY ROCHELVIE LIPCIA	291	MOUISSI MAKOUMBOU LOUZIZILA TOM DAVY
212	ANNA TULANTE	292	BANAKISSA BLANCHE HERMINE
213	PAOLINA KAVUADIOKO	293	BANAKISSA SILVIE
214	PONDANNE BIENVENUE	294	SIMAO PANZO GONZANGUE
215	NDONA FUNA PEDRO	295	TATHY PAUL MARIA CYDRIQUE
216	WANIONGO HELENA	296	JARRY JAURES CARDOSO MAKUNZI
217	NZEZA GENEVIEVE	297	MAHOUKOU GARCIA MAMY
218	KUMBATI MIREILLE	298	EMILIO TSESULA YANNICK
219	DIAMONICA ANITA	299	KASSA UMBA JOÃO
220	LULENDO NICOLE	300	DIAMESSO PATRICIO FAUSTIN
221	VANGA EVELINE	301	NZAHOU FERNANDINE
222	LUYINDULA ISABELLE	302	FOUBE JULY ORNELA
223	LUZOLO MARISE	303	MATA MVOUMBOU PARFAIT MATEUS
224	KIANGANI MARIA	304	BAZOMBO ANDRE
225	MAMBUENI GINA		

## DISPARITION

## La colonie angolaise au Congo rend hommage à José Eduardo dos Santos

Au nom de la population angolaise résidant au Congo, l'ambassadeur Vicente Muanda et certains représentants du corps diplomatique accrédité au Congo ont signé, le 12 juillet à l'ambassade de la République d'Angola à Brazzaville, le livre de condoléances en hommage à l'ancien chef de l'Etat, José Eduardo dos Santos, décédé le 8 juillet à Barcelone, en Espagne.

Faisant une rétrospection sur les actes posés par l'ancien président et qu'il a qualifiés de positif pour le développement de l'Angola, l'ambassadeur Vicente Muanda a reconnu que José Eduardo dos Santos est une grande figure et son histoire restera inoubliable.

« C'est au nom du peuple angolais résidant au Congo et en mon nom propre que je suis ici pour poser un acte symbolique, en signant le livre de condoléances. Ce geste que nous venons de poser est pour honorer l'image du président José Eduardo dos Santos. Car, c'est un homme qui a donné sa vie pour la libération de l'Angola. Et, après cette libération et étant très jeune, il a pris le pouvoir pour diriger le pays pendant trente-huit ans. Pour nous, sa disparition est une situation difficile parce que ça concerne tous les Angolais et toute l'Afrique », a déclaré l'ambassadeur de l'Angola au Congo, insistant que l'ancien président a œuvré et luter pour l'intégrité territoriale de ce pays qui a connu durant trente ans une guerre civile. Et, c'est lui qui a lut-



L'ambassadeur Vicente Muanda

té pour la consolidation de la paix ainsi que pour l'unité du peuple angolais et la libération de l'Afrique australe,

notamment en faisant partir les colonisateurs.

Ému du décès de l'ancien président angolais, l'ambas-

sadeur de la République de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez, a déclaré: « Je me suis dépla-

cé pour l'ambassade de l'Angola au Congo afin de présenter les condoléances à ce pays. Parce que cet homme était un grand ami de Fidel Castro. Il a contribué à l'histoire de la libération de l'Afrique du Sud, de l'Angola et a lutté contre l'apartheid. Je suis ici pour lui rendre cet hommage. Il a œuvré pour la paix de son pays. Je souhaite, au nom de mon gouvernement, les condoléances les plus attristées à tout le peuple de l'Angola ». Intervenant pour sa part, l'ambassadeur de la Fédération de la Russie au Congo, Géorgui Tchepik, a souligné que José Eduardo dos Santos était un homme éminent qui a marqué l'histoire de son pays. « C'est un homme qui était à l'origine des relations fraternelles entre la Russie et l'Angola. C'est pour cette raison qu'il mérite ces hommages. Ainsi, nous présentons nos condoléances à l'Angola et à la famille de l'illustre disparu », a déclaré Géorgui Tchepik.

Notons que José Eduardo dos Santos a dirigé l'Angola de 1979 à 2017.

Rock Ngassakys

## MUSIQUE

## Leatitia Céleste dans « Me voici »

Artiste chanteuse, Leatitia Céleste, de son vrai nom Leatitia Gassaki, a mis depuis quelque temps un opus sur le marché du disque gospel, intitulé « Me voici ». En séjour au Congo, elle a bien voulu parler aux « Dépêches de Brazzaville » de son opus et de sa vision en tant que femme battante pour son pays d'origine.

« Me voici », qui intervient immédiatement après « C'est encore possible », est un opus de huit titres que sont « Me voici » ; « Le mariage » ; « Mayangi » (Remix) ; « Emmanuel » (reprise) ; « Il a tout changé » ; « Belela » ; « Talissa » ; « Kimia ». En provenance de France, sa seconde patrie, Leatitia Gassaki séjourne au Congo non seulement pour promouvoir cet opus qui est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légales, mais aussi pour apporter sa pierre à l'édifice. Elle est chanteuse, auteure, compositrice de gospel avec une carrière de plus d'une vingtaine d'années. A ses débuts, elle a été la voix féminine du groupe Winsdom Classic. Depuis plus de dix ans, elle s'est lancée dans une carrière solo en mettant sur le marché deux albums : « C'est encore possible » et « Me voici ».

Leatitia Céleste aime entreprendre aussi. « Chanter, créer de la richesse et de l'emploi, prendre

soin des vulnérables, s'occuper des miens sont donc ma raison d'être », dit-elle. Ajoutant que « L'oiseau perché dans l'arbre ne craint pas que la branche casse parce que sa confiance n'est pas dans la branche mais dans ses propres ailes ». En effet, au-delà des prestations qu'elle pourra donner pour le peuple de Dieu, avec des chansons témoignant la gloire divine contenues tant dans « Me voici » ou dans « C'est encore possible », ou encore dans bien d'autres, Leatitia Gassaki s'est jetée dans l'entrepreneuriat pour porter tant soit peu à son pays. Une manière pour elle de contribuer à la réduction de la pauvreté au Congo. C'est ainsi qu'elle a créé, depuis plus d'un an, Tout Propre Service. Avec pour devise « La santé n'a pas de prix », cette société est spécialisée dans la désinsectisation, la désinfection, la démoustication et la dératisation à Brazzaville.

« Femmes de cœur » est l'associa-



tion humanitaire à but non lucratif qu'elle a montée, dont l'engagement est non seulement de porter assistance, éducation et encadrement aux jeunes filles mères et abandonnées, mais aussi d'apporter aides, informations et soins aux personnes atteintes du diabète en organisant de grandes campagnes de sensibilisation contre ce tueur silencieux. « J'aimerais dire aux jeunes Congolais de toujours garder confiance en leur potentiel et croire en eux. Dans la vie, tout est possible si l'on croit. J'aime beaucoup cette citation d'Aimé Césaire qui dit : « Je refuse de désespérer parce que désespérer, c'est refuser la vie. Il faut garder la foi » » exhorte-t-elle. Notons que l'album C'est encore possible contient les titres suivants : « C'est encore possible » ; « Molokoti » ; « Lisolo » ; « Eternel » ; « Kumama » ; « Ma force » ; « Komb'Oyo » ; « Medley » ; « Je t'aime ».

Bruno Okokana